

EXERCICE 2021

◆ Comité technique du 14 octobre 2021

Le comité technique s'est réuni le jeudi 14 octobre 2021 sur convocation du Président de l'Université de Tours.

Point de l'ordre du jour : Présentation du Rapport Social Unique 2020

Proposition de décision soumise au comité technique :

La parole est donnée à Mme BRICHET Marie, Chef du service Etudes et Pilotage à la Direction des Ressources Humaines.

Le rapport social unique 2020 a été communiqué à l'ensemble des conseillers.

Mme Marie BRICHET précise que nombre d'indicateurs contenus dans ce rapport abordent les questions en lien avec l'égalité des femmes et des hommes. Davantage d'indicateurs sur les campagnes d'avancement des personnels figurent aussi dans ce rapport social unique 2020 ;

La dernière version du rapport social unique sera communiquée aux conseillers au plus tôt.

Mme Marie BRICHET fait un focus sur les points ci-dessous :

Avec 1431 femmes pour 1189 hommes, la proportion de femmes est nettement majoritaire chez les personnels BIATSS. Seuls 4 services sont à majorité masculine. Il s'agit de la Direction des Affaires Juridiques et du Patrimoine, de la Direction des Systèmes d'Information, du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et de l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation.

Du côté des enseignants-chercheurs, la tendance est inverse puisque les hommes sont les plus représentés, tout particulièrement, parmi les personnels hospitalo universitaires.

Seuls trois unités de formation et de recherche sont à majorité masculine. Ce sont les UFR Arts et Sciences Humaines, Lettres et Langues et le Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance.

La moyenne d'âge reste stable. Elle est de 44 ans.



- L'endorecrutement des enseignants-chercheurs

L'objectif est d'atteindre des taux d'endorecrutement de 24% pour les maîtres de conférences et de 36% pour les professeurs des universités. Ces taux seront synonymes d'une ouverture de l'Université de Tours.

- L'avancement des personnels

L'avancement des personnels est stable depuis 4 ans chez les personnels BIATSS et chez les enseignants-chercheurs, et ce quel que soit le mode d'avancement.

M. le Président souhaite que les données contenues dans le rapport social unique soient facilement accessibles. Cet accès ne doit pas se faire uniquement avec un support papier.

Mme Anne KHOURY, Directrice des ressources humaines, rappelle que la mise à disposition des agents sur notre site intranet, de documents comme les lignes directrices de gestion sur la mobilité des personnels Biatss ou le rapport social unique.

M. Sébastien SALVADOR BLANES constate une très forte augmentation du télétravail en 2020. M. Sébastien SALVADOR BLANES souhaite un focus sur le télétravail dans le prochain rapport social unique.

M. Benoit WOLF remercie le service Etudes et Pilotage pour l'important travail réalisé.

M. Benoit WOLF souhaite que des données supplémentaires apparaissent dans le rapport social unique comme la répartition des professeurs des universités et des maîtres de conférences par section du conseil national ou le nombre d'heures complémentaires réalisées par les femmes et les hommes et la répartition par composante et par service. Une différenciation pourrait aussi être utilement faite entre les heures complémentaires effectuées en licence ou en master.

A la demande de M. Benoit WOLF, il est précisé que nous avons eu 23 mobilités internes sur 2020. Ce faible taux de mobilité, relativement faible, dit nous interroger.

Après en avoir délibéré, le comité technique émet un avis favorable à l'unanimité sur le rapport social unique 2020.,

Le Président de l'Université

Arnaud GIACOMETTI

Classement au registre des délibérations du comité technique consultable au secrétariat de la direction des affaires transversales et sociales de la direction des ressources humaines